

# PROJET D'AMENDEMENT ISO 7001:2007/DAM 72

ISO/TC 145/SC 1

Secrétariat: BSI

Début de vote:  
2013-10-17

Vote clos le:  
2014-01-17

---

---

## Symboles graphiques — Symboles destinés à l'information du public

### AMENDEMENT 72: Symbole PI TF 035: Bateau-taxi

*Graphical symbols — Public information symbols*

*AMENDMENT 72: Symbol PI TF 035: Water taxi*

ICS: 01.080.10

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 7001:2007/DAmD 72](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f4f27be038/iso-7001-2007-damd-72)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f4f27be038/iso-7001-2007-damd-72>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.



Numéro de référence  
ISO 7001:2007(F)/DAM 72

© ISO 2013

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 72](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f4f27be038/iso-7001-2007-damd-72)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f4f27be038/iso-7001-2007-damd-72>

### **Notice de droit d'auteur**

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 72 à l'ISO 7001:2007 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques et pictogrammes*, sous-comité SC 1, *Symboles pour l'information du public (pictogrammes)*.

(standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAMd 72](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f4f27be038/iso-7001-2007-damd-72)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f4f27be038/iso-7001-2007-damd-72>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 7001:2007/DAmD 72

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f4f27be038/iso-7001-2007-damd-72>

## **Symboles graphiques — Symboles destinés à l'information du public — AMENDEMENT 72 : Symbole PI TF 035 : Bateau-taxi**


*Ajouter le symbole destiné à l'information du public n° PI TF 035 au résumé par ordre alphabétique dans le Tableau 1, au résumé de tous les symboles dans le Tableau 2 ainsi qu'au Tableau 7 de la façon suivante :*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 7001:2007/DAmD 72](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f4f27be038/iso-7001-2007-damd-72)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f4f27be038/iso-7001-2007-damd-72>

PI TF 035 : Bateau-taxi

	<p><b>N° de référence</b> ISO 7001 – PI TF 035</p>
	<p><b>Référent</b> Arrêt de bateau-taxi ou bateaux-taxis</p>
	<p><b>Fonction</b> Indiquer l'emplacement de bateaux-taxis.</p>
	<p><b>Contenu graphique</b> Bateau en vue de face, avec un boîtier « TAXI » sur le toit et deux lignes ondulées.</p>

**Comportement prévisible à la vue du symbole destiné à l'information du public**

Trouver l'emplacement de bateaux-taxis.

**Besoin**

Lorsqu'une personne a besoin de renseignements concernant l'emplacement de bateaux-taxis.

**Significations apparentées**

- <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1b3a92fa-b996-4295-862d-70f427be038/iso-7001-2007-damd-72>

**Domaine d'application**

Infrastructures publiques.

**Contexte d'utilisation**

-

**Population d'utilisateurs visée**

Ensemble de la population.

**Âge des utilisateurs**

De 13 à 60 ans et au-delà.

**Informations complémentaires**

Les données d'essai obtenues conformément à l'ISO 9186-1:2007 ne pas sont disponibles. Par conséquent, un signal auxiliaire avec texte doit être utilisé pour améliorer le niveau de compréhension.